



**RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

**ASSOCIATION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
LIVRE ET LECTURE**

**1030, AVENUE JEAN MERMOZ
34000 MONTPELLIER**

**COMPTES ANNUELS
&
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009



**ASSOCIATION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
LIVRE ET LECTURE**

**1030, AVENUE JEAN MERMOZ
34000 MONTPELLIER**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2009**, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de **L'ASSOCIATION LANGUEDOC-ROUSSILLON LIVRE ET LECTURE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.



2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Nous avons notamment vérifié l'exhaustivité de la comptabilisation des subventions et des fonds dédiés par rapport aux documents collectés au sein de votre Association et aux entretiens que nous avons eus avec vos services.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

MONTPELLIER, LE 25 MAI 2010

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES**

**GERARD JEANNET
ASSOCIE GERANT**

Bilan Association

Languedoc Roussillon Livre et Lecture

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

ACTIF

Exercice clos le

31/12/2009

(12 mois)

Exercice précédent

31/12/2008

(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	41 820	12 748	29 072	5,43	8 360	2,33
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 100	397	704	0,13	979	0,27
Autres immobilisations corporelles	64 855	18 446	46 409	8,68	6 421	1,79
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	153		153	0,03	153	0,04
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 204		4 204	0,78	3 784	1,05
TOTAL (II)	112 131	31 591	80 540	15,03	19 696	5,48
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits Intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	327		327	0,08	1 702	0,47
Créances usagers et comptes rattachés	55		55	0,01		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	685		685	0,18	240	0,07
. Personnel					207	0,06
. Organismes sociaux	548		548	0,10		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	230 742		230 742	43,07	199 328	58,46
Valeurs mobilières de placement	134 949		134 949	25,19	118 011	32,28
Disponibilités	87 072		87 072	16,25	15 634	4,38
Charges constatées d'avance	797		797	0,15	6 558	1,82
TOTAL (III)	455 174		455 174	84,97	339 681	84,52
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	567 305	31 591	535 714	100,00	359 377	100,00

Languedoc Roussillon Livre et Lecture

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

PASSIFExercice clos le
31/12/2009
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2008
(12 mois)**FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:****FONDS PROPRES**

Fonds associatifs sans droit de reprise
Ecart de réévaluation
Réserves
Report à nouveau
Résultat de l'exercice

57 000	10,84	57 000	15,85
63 916	11,83	63 916	17,79
99 858	18,60	63 916	17,79

AUTRES FONDS ASSOCIATIFS

-Fonds associatifs avec droit de reprise
- Apports
- Legs et donation
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs
-Ecart de réévaluation
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables
-Provisions réglementées
-Droits des propriétaires (commodat)

TOTAL (I)	220 574	41,97	120 916	33,55
------------------	----------------	--------------	----------------	--------------

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

TOTAL (II)			6 000	1,67
-------------------	--	--	--------------	-------------

FONDS DEDIÉS

. Sur subventions de fonctionnement
. Sur autres ressources

TOTAL (III)	217 329	40,57	153 356	42,57
--------------------	----------------	--------------	----------------	--------------

DETTES

Emprunts et dettes assimilées
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours
Fournisseurs et comptes rattachés
Autres
Produits constatés d'avance

TOTAL (IV)	97 811	18,26	79 104	22,01
-------------------	---------------	--------------	---------------	--------------

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL PASSIF	535 714	100,00	359 377	100,00
---------------------	----------------	---------------	----------------	---------------

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

Languedoc Roussillon Livre et Lecture

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

COMPTE DE RESULTATExercice clos le
31/12/2009
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2008
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises					12 411	78,22	-12 411	-100,00
Production vendue de biens								
Prestations de services	5 477		5 477	100,00	3 255	20,78	2 222	66,26
Montants nets produits d'expl.	5 477		5 477	100,00	15 666	100,00	-10 189	-65,03
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			730 933	N/S	639 240	N/S	91 693	14,94
Dons								
Cotisations								
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			41 027	749,08			41 027	N/S
Autres produits			11	0,20	1	0,01	10	100,00
Reprise de provisions			6 000	109,55	430	2,74	5 570	N/S
Transfert de charges			8 026	148,54	882	5,60	7 164	891,09
Sous-total des autres produits d'exploitation			785 997	N/S	640 533	N/S	145 464	22,71
Total des produits d'exploitation (I)			791 474	N/S	656 199	N/S	135 275	20,61
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			1 937	35,97	1 082	6,91	855	78,02
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (II)			1 937	35,97	1 082	6,91	855	78,02
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			523	0,55	11 874	75,79	-11 351	-95,59
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			523	0,55	11 874	75,79	-11 351	-95,59
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			793 933	N/S	669 155	N/S	124 778	18,65
SOLDE DEBITEUR - DEFICIT								
TOTAL GENERAL			793 933	N/S	669 155	N/S	124 778	18,65
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières			117	2,14	10 785	66,84	-10 668	-98,91
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			77 960	N/S	15 705	100,29	62 255	396,40
Services extérieurs			44 774	817,46	105 286	872,07	-60 512	-67,46
Autres services extérieurs			96 844	N/S	78 886	509,55	17 958	22,76
Impôts, taxes et versements assimilés			19 205	350,65	10 161	64,66	9 044	90,01
Salaires et traitements			235 859	N/S	155 062	989,90	80 797	82,11
Charges sociales			79 202	N/S	62 573	399,42	16 629	26,69
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								

Languedoc Roussillon Livre et Lecture

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euro

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
Dotations aux amortissements	17 198	314,00	3 070	19,60	14 128	460,20		
Dotations aux provisions			6 000	38,30	-8 000	-100,00		
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	105 000	N/S	153 356	978,91	-48 356	-31,62		
Autres charges	4	0,07	331	2,11	-327	-98,75		
Total des charges d'exploitation (I)	676 163	N/S	601 214	N/S	74 949			
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)								
CHARGES FINANCIÈRES:								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées	123	2,25	166	1,06	-43	-25,89		
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (III)	123	2,25	166	1,06	-43	-25,89		
CHARGES EXCEPTIONNELLES:								
Sur opérations de gestion	17 989	328,45	3 119	19,81	14 870	476,75		
Sur opérations en capital			739	4,72	-739	-100,00		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								
Total des charges exceptionnelles (IV)	17 989	328,45	3 859	24,53	14 130	368,19		
Participation des salariés aux résultats (V)								
Impôts sur les sociétés (VI)								
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	694 275	N/S	605 238	N/S	89 037	14,71		
SOLDE CRÉDITEUR = EXCÉDENT	99 658	N/S	63 916	407,94	35 742	55,99		
TOTAL GENERAL	793 933	N/S	669 155	N/S	124 778	18,65		

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
	TOTAL					
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
	TOTAL					

Annexes

Languedoc Roussillon Livre et Lecture**ANNEXE**

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentés en Euros

PREAMBULE

Pour faire face aux difficultés, aux évolutions et aux transformations profondes rencontrées par la chaîne du livre en région, les associations professionnelles du secteur ont répondu positivement à la proposition d'action commune avec l'Etat et la Région Languedoc-Roussillon. Le 11 décembre 2007 a ainsi été créée la structure Languedoc-Roussillon livre et lecture, destinée à travailler à la promotion et au développement du livre et de la lecture en coordonnant les actions interprofessionnelles de la chaîne du livre en Languedoc-Roussillon.

Parmi ces associations professionnelles, seule l'agence de Coopération pour le Livre en région Languedoc Roussillon (C2LR) a souhaité fusionner avec la nouvelle structure. Il a été décidé dans l'AGE du 30/01/2008 une fusion absorption avec l'association C2LR par reprise des éléments actifs et passifs de C2LR arrêtés au 31/12/2007 avec effet rétro actif au 31/12/2007. Cette décision a été approuvée par l'AGE du 30/04/2008.

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 535 714,19 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 99 657,95 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/05/2010 par les dirigeants.

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Languedoc Roussillon Livre et Lecture

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 112 131 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 715	31 105		41 820
Immobilisations corporelles	19 438	46 518		65 955
Immobilisations financières	3 936	420		4 356
TOTAL	34 089	78 043		112 131

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 31 591 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 355	10 393		12 748
Immobilisations corporelles	12 038	7 130		18 843
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	14 393	17 523		31 591

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	9 736	6 738	2 998	1 ans
Site internet	32 084	6 010	26 074	de 3 à 5 ans
Matériel et outillage	1 100	397	704	Non amortiss.
l.g.a.a divers	32 574	2 572	30 002	10 ans
Mat. bureau et informatique	25 094	14 195	10 898	3 ans
Mobilier	7 188	1 679	5 509	de 5 à 10 ans
TOTAL	107 775	31 591	76 184	

3.2 - Etat des créances = 237 030 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 204		4 204
Actif circulant & charges d'avance	232 826	232 826	
TOTAL	237 030	232 826	4 204

Languedoc Roussillon Livre et Lecture

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentés en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 546 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	546
Disponibilités	
TOTAL	546

3.4 - Charges constatées d'avance = 797 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Languedoc Roussillon Livre et Lecture

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009 Aux comptes annuels présentés en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Provisions = E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	6 000				
TOTAL	6 000				

4.2 - Etat des dettes = 97 811 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	215	215		
Fournisseurs	42 029	42 029		
Dettes fiscales & sociales	45 567	45 567		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	10 000	10 000		
TOTAL	97 811	97 811		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 34 695 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	21 208
Dettes fiscales & sociales	13 487
Autres dettes	
TOTAL	34 695

4.4 - Produits constatés d'avance = 10 000 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Languedoc Roussillon Livre et Lecture

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009 Aux comptes annuels présentés en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 5 477 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	5 477	100,00 %
TOTAL	5 477	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Languedoc Roussillon Livre et Lecture

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Languedoc Roussillon Livre et Lecture

ANNEXE

Période du : 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentés en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 546 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	546
Organismes sociaux produits à (4387000000)	546
TOTAL	546

8.2 - Charges constatées d'avance = 797 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000000)	797
TOTAL	797

8.3 - Charges à payer = 34 695 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	21 208
Fournisseurs factures non parvenues(4081000000)	21 208
Dettes fiscales et sociales :	13 487
Provision cp(4282000000)	9 069
Charges/conges payes(4382000000)	4 389
Etat charges a payer(4486000000)	30
TOTAL	34 695

8.4 - Produits constatés d'avance = 10 000 E

Produits constatés d'avance	Montant
Subv cstes avance ministere culture(4870010000)	10 000
TOTAL	10 000

RESSOURCES	SITUATIONS	MONTANT INITIAL	FONDS A	UTILISATION	ENGAGEMENT A	FONDS
			ENGAGER AU	EN COURS	REALISE SUR	RESTANTS
			DEBUT DE L	D'EXERCICE	NOUVELLES	A ENGAGER
			EXERCICE	(COMPTE	RESSOURCES	EN FIN
			(COMPTE 194)(a)	789)(b)	AFFECTES	D'EXERCIC
					(COMPTE 689) (c)	E (a)-(b)+©
						compte 194
DRAC Numérisation 2007		67 840,00	31560	12023		19 537,00
DRAC Numérisation 2008		40 000,00	40000	15000		25 000,00
DRAC Numérisation 2009		35 000,00	0	0	35 000,00	35 000,00
DRAC:Bibliographie+acte colloque illétrisme		5 600,00	5600	5600		0,00
DRAC:Etude librairie indépendante		15 000,00	0		0,00	0,00
DRAC:Etude Architecture et Patrimoine		10 000,00			10 000,00	10 000,00
REGION LR: numérisation 2007		40 000,00	7796	4		7 792,00
REGION LR: numérisation 2008		60 000,00	60000			60 000,00
REGION LR: numérisation 2009		60 000,00			60 000,00	60 000,00
REGION LR:Bibliographie+ acte colloque illétrisme		8 400,00	8400	8400		0,00
REGION LR:Etude Librairie		35 000,00			0,00	0,00
FEDER:Portail internet livre et lecture		26 933,35		0		0,00
TOTAUX		403 773,35	153356	41027	105000	217329

VENTILATION 789
789001 REPRISE FONDS DEDIES DRAC
789002 REPRISE FONDS DEDIES REGION
789004 REPRISE FONDS DEDIES FEDER

32623
8404

TOTAL

41027

VENTILATION 689
689001 FONDS A DEDIES DRAC 2009
689002 FONDS DEDIES REGION
689004 FONDS DEDIES FEDER

45 000,00
60 000,00

105000 TOTAL



**ASSOCIATION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
LIVRE ET LECTURE**

**1030, AVENUE JEAN MERMOZ
34000 MONTPELLIER**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS AVEC LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Par conventions en date des 23 juillet et 30 novembre 2009, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a attribué une subvention annuelle de 253.000 Euros pour les projets suivants :

- Coordination du programme régional de numérisation : 20.300 Euros ;
- Centre de ressources : 140.700 Euros ;
- Accompagnement des éditeurs et des libraires : 29.000 Euros ;
- Etude sur la librairie indépendante : 15.000 Euros ;
- Numérisation de la presse ancienne : 35.000 Euros ;
- Atelier écriture à la Maison d'Arrêt de Villeneuve les Maguelone : 1.500 € ;
- Journée d'études architecture et patrimoine : 10.000 Euros ;
- Journée d'étude sur le livre numérique : 1.500 Euros.

A la clôture de l'exercice, 45.000 Euros de cette subvention ont été comptabilisés en fonds dédiés.



Par convention en date du 25 juillet 2008, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a attribué une subvention annuelle d'un montant maximum de 40.000 Euros pour une aide à la numérisation de la presse locale et régionale ancienne.

A la clôture de l'exercice, cette subvention demeure enregistrée en fonds dédiés à hauteur de 25.000 Euros.

La subvention concernant l'exercice 2007 pour l'aide à la numérisation de la presse locale et régionale ancienne reste également comptabilisée partiellement en fonds dédiés à la clôture de l'exercice, à hauteur de 19.537 Euros.

2. CONVENTIONS AVEC LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Par convention en date du 5 mars 2009 et par un courrier en date du 24 décembre 2009, la Région LANGUEDOC-ROUSSILLON a versé, pour l'année 2009, à votre Association une subvention de 371.000 Euros.

Par convention, la Région LANGUEDOC-ROUSSILLON a attribué une subvention de 20.000 Euros au titre de l'action « Auteurs au lycée », pour l'année scolaire 2009-2010.

La Région LANGUEDOC-ROUSSILLON a attribué pour l'année 2009, une subvention d'un montant de 60.000 Euros pour une aide à la numérisation de la presse locale ancienne et libre de droit.

A la clôture de l'exercice, l'intégralité de cette subvention a été placée en fonds dédiés dans l'attente de son utilisation.

Par convention, la Région LANGUEDOC-ROUSSILLON a attribué en 2008 une subvention annuelle d'un montant maximum de 60.000 Euros pour une aide à la numérisation de la presse locale et régionale ancienne.

A la clôture de l'exercice, l'intégralité de cette subvention a été placée en fonds dédiés dans l'attente de son utilisation.

La subvention concernant l'exercice 2007 pour l'aide à la numérisation de la presse locale et régionale ancienne a été également comptabilisée partiellement en fonds dédiés à la clôture de l'exercice, à hauteur de 7.792 Euros.

Les Administrateurs concernés par ces conventions sont les représentants des financeurs au sein de votre Conseil d'Administration.

MONTPELLIER, LE 25 MAI 2010

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES**


GERARD JEANNET
ASSOCIE GERANT